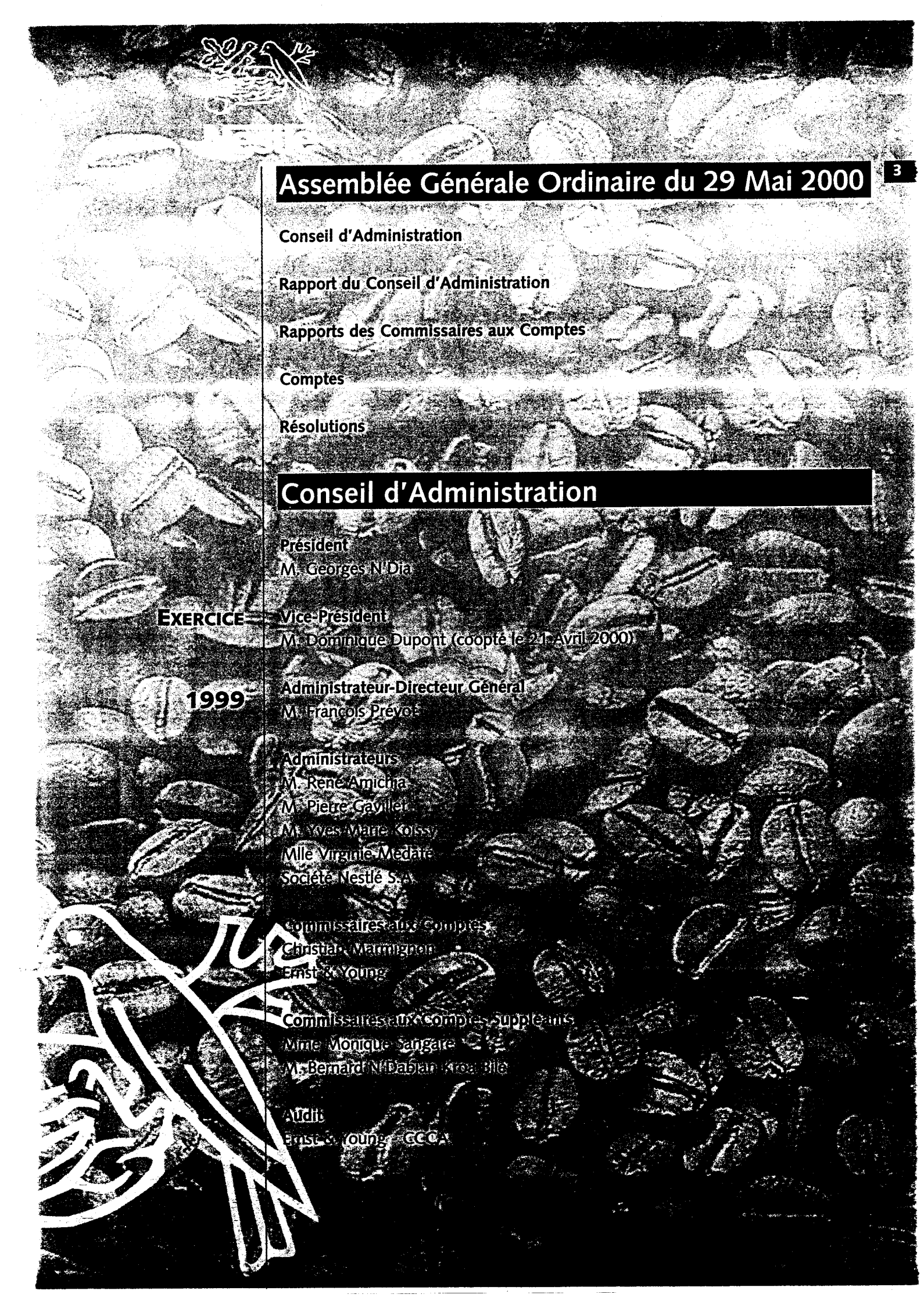


Nestlé

Rapport Annuel 1999



Nestlé
Côte d'Ivoire



Assemblée Générale Ordinaire du 29 Mai 2000

3

Conseil d'Administration

Rapport du Conseil d'Administration

Rapports des Commissaires aux Comptes

Comptes

Résolutions

Conseil d'Administration

Président

M. Georges N'Dia

Vice-Président

M. Dominique Dupont (coopté le 21 Avril 2000)

Administrateur-Directeur Général

M. François Prévot

Administrateurs

M. René Amicha

M. Pierre Gavillet

M. Yves Marie Kolssy

Mlle Virginie Médard

Société Nestlé S.A.

Commissaires aux Comptes

Christian Marmignon

Ernst & Young

Commissaires aux Comptes Suppléants

Mme Monique Sangaré

M. Bernard N'Dablan Koba Bile

Audit

Ernst & Young - ECCA

EXERCICE

1999

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de vous rendre compte des activités de votre société au cours de l'exercice écoulé et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes arrêtés au 31 décembre 1999.

MARCHE DES AFFAIRES

Commentaires généraux

En 1999 les activités de Nestlé Côte d'Ivoire ont enregistré un léger fléchissement tant sur le marché local qu'à l'exportation.

En Côte d'Ivoire, l'environnement socio-politique instable, le ralentissement de la croissance économique et les difficultés financières de certains distributeurs importants ont entraîné une contraction de la demande.

RAPPORT

DU CONSEIL

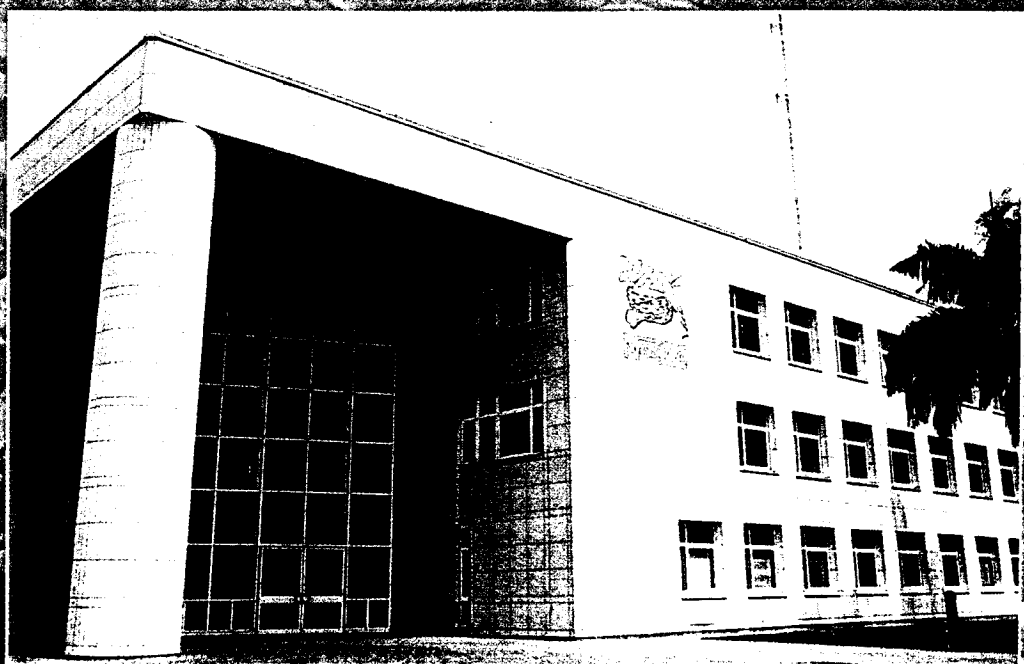
D'ADMINISTRATION

À L'ASSEMBLÉE

GÉNÉRALE

ORDINAIRE

DU 29 MAI 2000



Les ventes à l'exportation ont été sensiblement affectées par la chute brutale des livraisons de bouillons au Togo et au Bénin, consécutive aux difficultés d'écoulement des produits vers les marchés africains, notamment le Nigéria.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

5

Chiffre d'affaires

L'évolution des ventes au cours des trois derniers exercices se présente comme suit

	1996 / 1997 (15 mois)	1998 (12 mois)	1999 (12 mois)
Ventes totales hors taxes (mio F.CFA)			
Produits laitiers	8.489	7.019	5.657
Produits infantiles	3.605	3.186	3.231
Café soluble	47.223	41.986	41.959
Boissons chocolatées	1.302	1.049	1.105
Bouillons déshydratés	26.497	23.003	21.438
Assaisonnement liquide	861	729	611
Masses bouillons	6.285	6.934	8.152
Confiserie	-	276	261
Divers	34	14	21
Total	94.296	84.196	82.435

RAPPORT

DU CONSEIL

D'ADMINISTRATION

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 82,4 milliards de F.CFA, en baisse de 2,4 % par rapport à l'année précédente.

Les ventes locales ont enregistré une chute de 2,7 % imputable en majeure partie à la forte réduction des ventes de lait concentré stérilisé.

Malgré la bonne progression des exportations de masses bouillons et de café soluble, les exportations au sein de l'UEMOA ont connu une diminution de 6,4 % consécutive à la réduction drastique des ventes de bouillons.

Les exportations hors UEMOA ont représenté 18,72 % du chiffre d'affaires, soit des ventes quasiment stables.

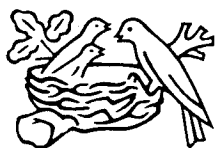
Qualité Irréprochable

En Côte d'Ivoire, quelle entreprise ivoirienne

- a investi plus de 15 milliards de FCFA en 5 ans pour moderniser ses usines de Zone 4 et de Yopougon ?
- transforme chaque année 10% de la production nationale de café vert ?
- satisfait 96% de son besoin en café vert en achetant directement auprès des paysans ivoiriens ?
- a construit un centre de recherche et de développement dont le principal objectif est la mise au point de produits de qualité à partir de matières premières locales ?
- emploie et forme 847 personnes qualifiées et professionnelles ?
- a gagné la confiance de millions de consommateurs ivoiriens ?
- s'appuie sur l'expérience du premier groupe alimentaire mondial ?



Cette entreprise, c'est NESTLÉ Côte d'Ivoire.



Nestlé
CÔTE D'IVOIRE

Nestlé Côte d'Ivoire, vous pouvez faire confiance à la qualité.



Nestlé

DÉVELOPPEMENT PAR GROUPE DE PRODUITS

Produits laitiers - Nutrition

Le volume global des ventes a subi une forte baisse (-27%) imputable à la contre-performance des ventes locales de lait concentré sucré dont l'évolution a été fortement handicapée par des problèmes de qualité. En dépit des difficultés rencontrées le produit continue cependant de jouir d'une bonne image.

Face à une concurrence très agressive et à la faible rentabilité des laits concentrés, une réflexion a été engagée et des discussions sont en cours avec nos partenaires pour redéfinir et reconstruire notre participation dans ce secteur.

Avec le lancement de CEREVITA en Décembre 1999, nous avons investi un nouveau marché celui des céréales. La famille CEREVITA, bouillie de mil à forte valeur ajoutée, a été créée grâce à l'expertise de NESTLÉ dans le domaine de la transformation des céréales. Il existe en deux variétés Nature et Citron gingembre. Avec ce produit nous voulons dynamiser le marché des bouillies et en devenir le leader.

RAPPORT

DU CONSEIL

D'ADMINISTRATION

Produits infantiles

Les ventes ont connu une relative stabilité. La bonne progression des mils infantiles a permis de compenser la légère baisse des ventes de farines affectées par la concurrence locale et la suspension temporaire des importations ex-Belgique.

Café soluble

Les ventes en Côte d'Ivoire ont pour la deuxième année consécutive évolué à la baisse sous l'effet conjugué du relèvement des prix pratiqués dans le pays et de l'environnement économique peu favorable. Les ventes à l'exportation qui en résultent ont un volume limité car la consommation progresse de manière sans cesse croissante. La consommation de café par tête d'habitant reste encore faible en Côte d'Ivoire, en vue d'accroître le niveau de consommation, les actions d'éducation des consommateurs sont indispensables.

La stratégie de développement de NESTLÉ en Côte d'Ivoire vise à maintenir une forte présence dans les produits laitiers, les produits de nutrition infantile, les produits de nutrition des entreprises universités, grandes écoles.







DÉVELOPPEMENT PAR GROUPE DE PRODUITS

Boissons Chocolatées

En dépit du contexte économique difficile, les ventes de Nesquik en Côte d'Ivoire ont continué de progresser. La forte croissance des volumes a permis de compenser le recul des exportations confrontées à un problème de compétitivité.

Confiserie

Les mauvais résultats enregistrés par POLO qui a dû faire face à une concurrence très agressive proposant des prix très compétitifs ont conduit à la décision d'en arrêter l'importation et la commercialisation.

Bouillons déshydratés

Dans un marché caractérisé par une vive concurrence, les ventes en Côte d'Ivoire ont connu une progression satisfaisante. Le lancement en début d'année d'un nouveau bouillon MAGGI BROUSSE n'a pas encore donné les résultats escomptés. Néanmoins, les bouillons MAGGI conservent une position très confortable en raison du maintien d'un bon niveau de croissance des tablettes Poulet et Crêvette qui continuent d'être les moteurs de la croissance de ce marché.

Les exportations de bouillons réalisées pour une très large part dans la zone UEMOA ont été particulièrement affectées par les méventes au Togo et au Bénin : le volume des ventes sur ces deux destinations a diminué de près de 2000 tonnes soit - 70% par rapport à 1998.

Masses bouillons

Quoique ralenti, le rythme de croissance des exportations de masses bouillons demeure satisfaisant. En effet, le volume total a progressé de 12,6% grâce aux excellentes ventes réalisées au Mali : les livraisons sur cette destination ont progressé de près de 33%.

Assaisonnement liquide

La baisse du volume global des ventes de 10,6% résulte de la forte réduction des exportations. Le processus de substitution des produits finis par des produits semi-finis amorcé l'exercice précédent a connu son terme avec la cessation des livraisons d'Arôme en vrac au Cameroun.

Au plan local par contre les ventes d'Arôme Maggi se sont très bien comportées. Le relancement du produit effectué en 1998 avec un nouvel emballage et une baisse de prix a permis de redynamiser les ventes et de renouer avec la croissance.

La variété SAVEUR POISSON lancée en Mars 1998 pour offrir une alternative de goût au consommateur et développer le marché n'a pas, malgré les efforts engagés, atteint les résultats escomptés. Il a donc été décidé de la retirer de la gamme.

RAPPORT

DU CONSEIL

D'ADMINISTRATION



Investissements

Les dépenses d'investissement en immobilisations ont atteint 3 397 millions par rapport à 2 149 millions l'exercice précédent.

Les investissements réalisés au sein de l'usine de café soluble se sont élevés à 1,2 milliards dont 829 millions pour la première phase des travaux d'installation du procédé MUCH : ce procédé qui représente une avancée technologique majeure dans le domaine de la production de café soluble n'est installé que dans 17 fabriques de café sur les 32 que compte le Groupe Nestlé. Il permet une meilleure utilisation du café vert sans compromettre la qualité du produit fini.

Les investissements de la fabrique de Yopougon se sont chiffrés à 1,3 milliards dont 701 millions pour l'augmentation de la capacité de conditionnement des bouillons, 174 millions pour l'amélioration du système de refroidissement, 104 millions pour l'acquisition d'une remplisseuse.

Le financement de ces investissements a été assuré par l'emprunt obligatoire.

Résultats

Le bénéfice net s'établit à 6 256 millions contre 10 087 millions l'exercice précédent.

Il convient de relever que le bénéfice de 1998 avait été significativement influencé par l'encaissement de 4 082 millions d'arriérés de prime à l'exportation.

Outre ce facteur, l'évolution du résultat s'explique :

- d'une part, par la baisse du volume d'activité et plus particulièrement par la très nette diminution des exportations de bouillons produit dont le niveau de rentabilité est élevé.

- D'autre part, par une dotation de 841 millions à la provision pour débiteurs douteux.

Situation financière

Elle reste satisfaisante : les capitaux permanents hors bénéfice net de l'exercice renforcés par la souscription de l'emprunt obligatoire de 5 milliards excèdent l'actif net immobilisé finançant 21% de l'actif circulant contre 9,4% en 1998.

Actions-bourse

La stabilité des cours affichée par l'action Nestlé Côte d'Ivoire 83 245 FCFA en janvier et 83 000 au 31/12/1999 ne reflète pas les fluctuations enregistrées. Après un recul en Février, où le titre a atteint son niveau le plus bas, le cours est progressivement remonté pour atteindre en Juin son niveau le plus élevé 90 000 FCFA à l'occasion de la cession de la participation de l'Etat détenue par la Caisse de Stabilisation.

Le titre a ensuite évolué dans la fourchette de 87 000/88 000 d' Août à Octobre avant de subir, sur les deux derniers mois de l'année, la traditionnelle baisse liée aux problèmes de rentrée scolaire.

Le volume des titres échangés s'est élevé à 75 150 dont 62 999 cédés par l'Etat.

RAPPORT

DU CONSEIL

D'ADMINISTRATION

Ressources humaines

L'effectif du personnel est resté stable avec 830 employés au 31 Décembre 1999 contre 827 au 31 Décembre 1998. De nombreux recrutements ont toutefois été effectués notamment des techniciens d'usine et des vendeurs pour remplacer les effectifs sortants. L'environnement toujours plus compétitif dans lequel se développent les affaires exige des compétences accrues de chacun des collaborateurs. C'est pourquoi une attention particulière est accordée à la sélection des personnes engagées et à leur formation et à leur développement.

Dans le souci d'améliorer les aptitudes et compétences spécifiques, des formations sont dispensées soit sur le lieu de travail, soit par le biais de cours et séminaires organisés par des cabinets externes ou par le Centre international de formation et de conférences du Groupe Nestlé. Pour 1999 les dépenses de formation se sont élevées à 62 millions F.CFA, soit 0,42% de la masse salariale.

Affectation des résultats

Après affectation à la provision pour pensions en faveur du personnel, la répartition de la provision d'impôts, le bénéfice net de l'exercice 1999 s'élève à 6.256.535.493 F.CFA. Dans ces conditions, notre Conseil d'Administration estime possible de verser une somme aux actionnaires. Nous vous proposons d'attribuer les résultats de l'exercice 1999 comme suit :

RAPPORT

DU CONSEIL

D'ADMINISTRATION

Bénéfice net de l'exercice	F.CFA	6.256.535.493
Attribution à la réserve légale	F.CFA	551.760.000
Solde	F.CFA	6.704.775.493
Auquel s'ajoute le report à nouveau de l'exercice précédent	F.CFA	1.097.391.799
Total à la disposition des actionnaires	F.CFA	6.802.167.292
Dividendes aux actionnaires	F.CFA	6.786.648.000
Laissant un solde positif de	F.CFA	15.519.292

Que nous vous proposons de verser aux actionnaires. En conséquence, nous vous proposons qu'il y ait une dividende par action équivalente à un dividende net de 1.097.391.799 F.CFA par action, l'impôt actuellement payé sur les dividendes.

Les résultats que nous venons de vous présenter ont été atteints dans un contexte économique et social difficile qui a exigé beaucoup d'engagement et d'efforts de la part de l'ensemble de nos collaborateurs. Nous tenons à leur exprimer nos sincères remerciements pour leur précieuse contribution.

Vous allez maintenant prendre lecture des rapports des commissaires aux comptes.

Le Conseil d'Administration.



Nestlé

Lancement de Cérévita

Film - 4x3m
Affiche 40x60



COMMUNICATIONS





Nestlé

Lancement de Maggi Brousse.

13

Film - 4x3m - Affiche 40x60
Annonce-presses

INCROYABLE!
Maggi
Brousse
Le bon goût de l'agouti fumé!



Goûtez seulement...

Maggi
Le secret de la bonne cuisine

COMMUNICATIONS





Nestlé

14

RAPPORT GÉNÉRAL

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 1999, sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la société Nestlé Côte d'Ivoire S.A. tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

1/ Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession. Ces normes exigent la mise en œuvre de procédures permettant d'obtenir l'assurance que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner par sondages les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues pour l'arrêter les comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables prescrites par le règlement comptable 09/87/CE/UEMOA.

2/ Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, à des vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Les Commissaires aux Comptes :

ERNST & YOUNG & CO

Bernard N'DABIAN Kroah-Bile

Christian MARMIGNON
Associé

Le 21 avril 2000

RAPPORT

DES COMMISSAIRES

AUX COMPTES



RAPPORT SPÉCIAL

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article 440 alinéa 2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons affectué nos travaux selon les normes de la profession, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

RAPPORT DES

COMMISSAIRES AUX

COMPTES

1/ Co-Contractant : NESTLÉ S.A.

Administrateur concerné : Nestlé S.A.

Nature et objet : garantie irrévocable et inconditionnelle de Nestlé S.A. en tant que caution solidaire à hauteur de FCFA 5 milliards, à la couverture de l'emprunt obligataire émis pour ce montant par votre société.

Modalités et rémunération : cette garantie est rémunérée par une commission de 1 % de l'encaissement moyen de l'emprunt obligataire. Une provision de FCFA 2,5 millions a été constituée à cet effet dans les états financiers annuels au 31 Décembre 1999 pour la période allant de début juillet fin Décembre 1999.

2/ Co-Contractant : M. FRANÇOIS PRÉVOT

Administrateur concerné : Monsieur François Prévot

Nature et objet : convention de rémunération de Monsieur François Prévot en qualité de directeur général de votre société.

3/ Co-Contractant : MME VIRGINIE MÉDAFÉ

Administrateur concerné : Mademoiselle Virginie Médafé

Nature et objet : convention de rémunération de Mademoiselle Virginie Médafé en qualité de directeur finances contrôle de votre société.

Les Commissaires aux Comptes :

ERNST & YOUNG - CCAA

Bernard N'DABIAN Kioah-Bilé

Christian MARMIGNON

ASSOCIÉS



Nestlé

16

Actif	31 / 12 / 99	31 / 12 / 98
Immobilisations incorporelles	57.595.575	51.557.074
Immobilisations corporelles	15.154.341.335	14.481.955.469
Immobilisations financières	2.575.349.394	2.413.997.714
Stocks	13.430.220.140	14.811.368.403
Créances et emplois assimilés	20.683.623.597	18.399.164.606
Trésorerie Actif	4.229.637.035	4.096.610.877
Ecarts de conversion Actif	43.760.492	482.715
	56.174.527.568	54.255.136.858

BILAN

Passif	31 / 12 / 99	31 / 12 / 98
Capital	5.517.600.000	5.517.600.000
Prime de fusion	1.043.156.491	1.043.156.491
Ecart de réévaluation	3.434.584.742	3.434.584.742
Réserves indisponibles	551.760.000	551.760.000
Réserves libres	3.219.760.000	3.219.760.000
Report à nouveau	1.097.391.799	1.272.305.553
Résultat net de l'exercice	6.256.535.493	10.087.822.246
Emprunt	5.000.000.000	-
Autres dettes financières	5.206.361.555	5.039.868.965
Passif circulant	11.817.759.705	10.039.859.016
Trésorerie Passif	13.029.598.573	14.034.950.160
Ecarts de conversion Passif	19.210	13.469.685
	56.174.527.568	54.255.136.858

COMPTE

DE RÉSULTAT

	Exercice 1999	Exercice 1998
Ventes de marchandises	5.534.139.713	6.360.415.890
Ventes de produits fabriqués	76.925.881.771	77.835.868.023
Travaux, Services rendus	284.976.575	364.195.738
Production stockée	(3.489.189.523)	1.495.845.335
Produits accessoires	1.133.872.700	4.786.474.173
Autres produits	447.357.588	185.169.424
Total	80.837.038.824	91.027.968.583
Achats de marchandises et variation de stock	4.497.826.948	5.012.995.199
Achats de matières premières et variation de stock	26.685.351.495	40.564.499.806
Autres achats et variation de stocks	13.391.897.657	3.491.166.385
Transports	1.857.331.232	1.723.055.190
Services extérieurs	9.809.700.819	10.199.053.749
Impôts et taxes	1.249.492.885	1.312.667.247
Autres charges	1.456.259.825	1.205.207.337
	58.947.860.861	63.508.644.913
Valeur ajoutée	21.889.177.963	27.519.323.670
Charges de Personnel	8.265.371.548	8.213.916.901
Excédent Brut d'Exploitation	13.623.806.415	19.305.406.769
Reprises de provisions	427.507.410	-
Transferts de charges	531.201.219	554.006.365
Dotation aux Amortissements et provisions	3.214.795.147	3.140.367.143
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	11.367.719.897	16.719.045.991
Revenus financiers	60.397.500	62.590.517
Gains de change	27.981.449	76.210.175
Frais financiers	1.434.127.390	1.064.053.217
Pertes de change	101.975.698	69.430.753
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	9.919.995.758	15.724.362.713
Plus-values de cession	43.037.735	26.439.533
Impôts sur le résultat	3.706.498.000	5.662.980.000
BÉNÉFICE NET	6.256.535.493	10.087.822.246



Nestlé

18

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes et les explications complémentaires fournies par le Conseil d'Administration,

- approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 Décembre 1999 tels qu'ils sont présentés et desquels il résulte un bénéfice net de 6.256.535.493 F.CFA.

- approuve en outre toutes les opérations et mesures traduites par lesdits comptes ou résumées dans le rapport du Conseil d'Administration.

- donne acte au Conseil d'Administration et aux Commissaires aux comptes de l'exécution des prescriptions des articles 438 et 440 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales, accepte, ratifie et prend en charge les opérations effectuées.

RÉSOLUTIONS

PROPOSÉES

PAR LE CONSEIL

D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLÉE

GÉNÉRALE

ORDINAIRE

DU 29 MAI 2000

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve la proposition faite par le Conseil d'Administration et décide d'affecter comme suit les résultats de l'exercice clos le 31 Décembre 1999

Bénéfice net de l'exercice	F.CFA	6.256.535.493
Attribution à la réserve légale	F.CFA	551.760.000
Solde	F.CFA	6.704.775.493
Auquel s'ajoute le report à nouveau de l'exercice précédent	F.CFA	1.097.391.799
Total à la disposition des actionnaires	F.CFA	6.802.167.292
Dividendes aux actionnaires	F.CFA	6.786.648.000
Laissant un solde positif de	F.CFA	15.519.292

Que nous vous proposons de reporter à nouveau.

En conséquence, il sera versé aux actionnaires un dividende brut de 6.150 F.CFA par action équivalent à un dividende net de 5.535 F.CFA par action après déduction de l'impôt actuellement en vigueur.



RÉSOLUTIONS

PROPOSÉES

PAR LE CONSEIL

D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLÉE

GÉNÉRALE

ORDINAIRE

DU 29 MAI 2000

Troisième résolution

L'Assemblée Générale approuve le contrat de garantie de l'emprunt obligataire de cinq milliards de FCFA conclu avec Nestlé S.A.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation de Monsieur Dominique DUPONT en qualité de nouvel Administrateur, décidée lors de la séance du Conseil d'Administration du 21 Avril 2000, pour une période de quatre ans soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2003.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale

nomme le cabinet SIGECO en remplacement de Monsieur Christian MARMIGNON co-commissaire aux comptes titulaire

nomme Monsieur Christian MARMIGNON en remplacement de Madame Monique SANGARE co-commissaire aux comptes suppléant du Cabinet ERNST & YOUNG - ECA

pour les exercices 2000, 2001, 2002, 2003, 2004.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale fixe à 25.899.000 FCFA par an le montant des indemnités de fonction du Conseil d'Administration à compter du 1er janvier 2000.

Septième résolution

Pour accomplir toutes formalités, tous pouvoirs sont donnés au porteur ou à l'extrait ou à une copie du procès verbal de la présente Assemblée Générale Ordinaire.



Nestlé
Côte d'Ivoire

Nestlé Côte d'Ivoire - Cocody
Route du Lycée Technique
01 BP 1840 Abidjan 01
Tél. : 22 44 44 44
Fax : 22 44 43 43